



GRANDES VILLES :

- Vagues de chaleur : augmentation de la pollution locale, avec des conséquences sanitaires et dans la consommation d'énergie (rénovation du bâti nécessaire)
- Inondations urbaines : débordement des réseaux de drainage



MONTAGNES :

- Réduction de la superficie des domaines skiables : affaiblissement du tourisme
- Risques naturels accrus : inondations, avalanches, glissements de terrain.



LITTORAUX :

- Départements dont les littoraux sont les plus menacés par l'érosion et/ou de submersion
- Risques d'immersion complète des polders.
- Ports et industries associées menacés par les inondations



Plages : érosion, ensablement de l'arrière-côte.

Estuaires : érosion, salinisation, submersion

Baies : comblement.



SUD DE LA LOIRE :



- Risques majeurs de sécheresses plus intenses : conséquences importantes pour l'agriculture
- Feux de forêts plus fréquents.
- Risque de modification des événements cévenols (fortes précipitations et inondations)



FLEUVES :

- Risque de crues plus important
- Centrales et industries : problème de refroidissement dus à la hausse de la température des eaux